

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, le quatre (4) juillet 2022 à 20h00 au centre Lepageois.

Étaient présents :
Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Francis Dompierre
Marc Lajoie
Francis Provost

Absents : Sylvain Claveau
Josée Martin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

Début de la séance à 20h09.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
Un moment de silence

2. **2022-142** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.
Il est proposé par Monsieur Marc Lajoie et appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 6, 20 & 27 JUIN 2022**
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux de la séance du 6, 20 et 27 juin 2022 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

2022-143 Il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin 2022 tel que présenté.

2022-144 Il est proposé par Monsieur Francis Provost, appuyé par Francis Dompierre et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 tel que présenté.

2022-145 Il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 27 juin 2022 tel que présenté.

4. **2022-146** **ACCEPTATION DES COMPTES**
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

Il est proposé par Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

**LISTE DES COMPTES
Période 6**

9167-6858 QUÉBEC INC.	terrain salle muni	1066	C2202711	2 023,56
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	FOURNITURE OUTILS	1663916	C2202712	160,95
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	POMPE FLEUR/SCIE ALTERNATIVE	1665525	C2202712	402,40
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	tuyauterie pompe fleur	1665644	C2202712	36,78
ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE JUIN 2022	JUIN 2022	C2202713	352,50
AQUA INGÉNIUM INC.	PROJET PONCEAU RG4 OUEST	3688	C2202714	896,81
TECHNOLOGIES BIONEST INC.	ENTRETIEN BIONEST	SV341527	C2202715	911,97
BOUFFARD SANITAIRE INC.	collecte juin 2022	220241	C2202716	2 513,77
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. AVOCAT	SERV.PROF REG URBANISME	53692	C2202732	1 946,44
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	barrure trailer	6036-488877	C2202717	4,12
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	TESTER ÉLEC/FOURNITURE	6036-489686	C2202717	21,53
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	PINCE À FIL	6036-489847	C2202717	42,55
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	tire fond	fci0132253	C2202718	17,48
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ASPHALTE FROIDE 10X	FC00393928	C2202718	108,89
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FOURNITURE SIGNALISATION	FCK0383962	C2202718	14,94
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	TIRE FOND PANNEAU SIGNALISATIO	FC00394081	C2202718	18,48
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	COLLET PUR ARROSEOIR	FCJ0174343	C2202718	13,57
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PAILLIS, TERRE A FLEUR	FCI0132761	C2202718	32,31
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ENGRAIS PAILLIS	FCK0387598	C2202718	83,62
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FOURNITURE OEILLET	FCK0387966	C2202718	3,43
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	fourniture	fck0387868	C2202718	5,24
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	fleur	fck0388923	C2202718	11,48
CONCEPT D3D	3D SALLE MUNICIPALE	001	C2202719	250,00
EXCAVATION BONENFANT	SALLE MUN. ÉAGLISÉ TERRAIN	572776	C2202720	1 586,66
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS MUTATION	202201467881	C2202721	15,00
H2 LAB	analyse labo	74419	C2202722	154,65
RÉAL HUOT INC.	GÉOTEXTILE PÉTANCLE V-SOLIDAIR	5516755	C2202723	611,62
HYDRO-QUÉBEC	élec lumière rue	627102554431	L2200061	148,46
HYDRO-QUÉBEC	élec 70 rue de la rivière	656802476008	L2200062	208,73
HYDRO-QUÉBEC	élec 29 rue de la rivière	630702555787	L2200064	350,38
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	envoieppe 8x12	319824	C2202724	32,41
DÉPANNEUR IRVING	essence juin 2022	561604	C2202725	493,00
JARDIN LA FOLIE BERGÈRE/LES TROIS TEMPS	JARDINIÈRE	1287-1	C2202733	758,83
LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.	BALAYAGE RUE	FT45257	C2202734	1 338,89
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	publication journal reg emprun	195992	C2202727	860,01
MRC DE LA MITIS	service backup 2022	39294	C2202728	187,50
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG- SEC-TRS	info, savon timbre info	juin 2022	C2202729	77,75
P.LABONTÉ & FILS	TONDEUSE TORO	242325	C2202730	747,28
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT- BAIL	VERS#17CRÉDIT-BAIL WESTERNSTAR	JUIN 2022	L2200065	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	RÉMISE FÉD JUIN 2022	JUIN 2022	L2200066	1 569,41
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV JUIN 2022	JUIN 2022	L2200067	4 520,59
RREMQ	RREMQ JUIN 2022	JUIN 2022	L2200068	389,30
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION JUIN 2022	JUIN 2022	L2200069	215,80
STEVE MCDONALD	logiciel myhritage ltd remb	23259853	C2202731	148,32
VILLE DE MONT-JOLI	LAC GR-RUISSEAU CA	21237	C2202735	954,34
VISA AFFAIRES DESJARDINS	mélange b pelouse salle	201565	L2200070	160,04
VISA AFFAIRES DESJARDINS	timbres x3	2022-06-07	L2200071	317,33
VISA AFFAIRES DESJARDINS	média poste	202206-07-	L2200072	31,82
VISA AFFAIRES DESJARDINS	mélange b salle muni	201370	L2200073	160,04
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fleur	23-06-22	L2200074	174,43
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURE CAMP JOUR	2022-06-27	L2200075	64,39
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FLEUR	FC00403255	L2200076	45,88
VISA AFFAIRES DESJARDINS	timbres	2022-06-29	L2200077	220,41

30 840.00\$

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 16 employés	17 886.18\$
<u>Total des factures :</u>	<u>30 840.00\$</u>
Totaux salaires et compte du mois :	48 726.18\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	14 947.36\$
<u>Salaires payés :</u>	<u>17 886.18\$</u>
Reste à payer :	15 892.64\$

5. 2022-147

AUTORISATION DE PAIEMENT-REMBOURSEMENT COMPENSATION

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le remboursement de la compensation 2021 au MAMH verser en trop à la municipalité au montant de 17 340\$.

6. 2022-148

DEMANDE PARTENARIAT FINANCIER PUBLICITAIRE-LES ÉDITIONS RBD

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de participer au partenariat financier publicitaire de Les éditions RBD au montant de 250\$.

7. 2022-

MENTION DÉPÔT RECYC-QUÉBEC

Il y a eu dépôt du rapport Recyc-Québec le 23 juin 2022

8. 2022-149

OFFRE DE SERVICE-ÉTUDE DE CARACTÉRISATION-MARAIS DU GRAND-REMOUS

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'octroyer le contrat de caractérisation du marais du Grand-Remous pour la préparation de la demande à la CPTAQ à Marylène Ricard biologiste au montant de 3780\$ sans tx.

9. 2022-150

OFFRE DE SERVICE-ÉTUDE DE SOL GÉOTECHNIQUE

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'octroyer le contrat d'étude de sol géotechnique pour le 5^e rang Ouest à l'entreprise LER inc. au montant de 11 327.50\$ avant tx.

10. 2022-151

ENGAGEMENT EMPLOYÉ TRAVAUX PUBLIC

Sur proposition de Monsieur Francis Provost appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'engager M. Sylvain Dubé comme responsable des travaux publics tels que mentionner au contrat de travail avec une période de probation de 6 mois.

11. 2022-152

PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire du rechargement de gravier dans le rg 6, estimation des travaux entre 10 000\$ et 12 000\$.

12. 2022

VACANCES DIRECTRICE-GÉNÉRALE

Période de vacances de la directrice :
Du 10 au 16 juillet 2022 et du 14 au 20 août 2022

13.

2022-153

AFFAIRES NOUVELLES

A) AVIS DE VACANCES AU POSTE DE CONSEILLER # 5

Avis est donné, conformément à l'article 316 de la LERM, et dépose la lettre de démission de Monsieur Francis Provost, à titre de conseiller de la ladite municipalité, laquelle est effective à compter du 4 juillet 2022.

De plus, nous vous informons de la vacance au poste de conseiller # 5, le tout conformément aux dispositions de l'article 339 de la Loi sur les élections référendums dans les municipalités.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

14.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous avons reçu une demande d'aide financière de la part de la Fabrique de St-Joseph-de-Lepage pour aider à la rénovation de l'église.

15. 2022-154

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Francis Dompierre déclare la fermeture de l'assemblée à 20h52.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, Directrice-générale
et greffière-trés. DMA**

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2022, tenue au centre Lepageois à 20 h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire